

**Réunion Comité citoyen
Le 11 mai 2010 Douchy les Mines**

Animateurs : Mr LOSFELD René et Mr GROBELNY Gerry

Ordre Du Jour :

- ◆ Les Avancées de La Commissions Cadre de vie, intervention du Président du Syndicat de la Selle.
- ◆ Les Avancées de la Commission Jeunes
- ◆ Présentation du Jardin Communautaire sur Douchy par les AJONC « Amis des Jardins Ouverts mais Néanmoins Clôturés »
- ◆ Questions Diverses

I – LA COMMISSION CADRE DE VIE

Intervention de Monsieur Georges Flament , président du syndicat de la Selle et de Madame Coralie Lanizac, chargée de mission du syndicat

Bernard. Leclercq : du Comité Citoyen – Commission Cadre de Vie

Alerté par des habitants, sur un sentier qui va du tabac à la rue Lamartine et qui se dégrade. Qui contacter , qui est responsable ?

Votre réponse écrite et votre venue aujourd’hui

On veut comprendre la gestion de cette ruelle

Diaporama pris le long de la selle – érosion des berges - arbre qui risque de tomber – gravats in propriété - haies débordantes – les vestiges d’une main courante – la passerelle – éboulement d’un muret ...

G. Flament :

Félicitations pour cet engouement

1^e question : la propriété

le syndicat a un programme qui nous oblige à recouvrir le bon état écologique : c’est l’obligation par la loi sur l’eau. On fait l’inventaire le long du cours – écriture d’un plan de gestion (sur 15 ans).

Programme estimé à 4 millions d’euros sur 10 ans

On a une expérience hydraulique . on peut apporter des conseils techniques.

Dans le domaine de la propriété, la moitié du cours est privé.

Les techniques ont changé depuis le curage datant des années 80 (suite aux inondations). Mais des désordres s’installent .

Autre danger , l’érosion des sols (cf Valenciennois, Cambrésis avec des maisons dégradés, et même perte de vie pour une personne). On travaille sur protection des biens et des personnes. Les élus sont attentifs à la dégradation des berges. A douchy la Selle est très canalisée.

Question : Avec la ruelle qui sépare le cours des maison

B Leclercq : on vérifie le cadastre des lieux

On a mis des planches. Parfois c’est très dangereux pour les enfants .

Est ce le riverain qui doit remettre les planches en état ?

Flament : on peut apporter une aide technique.

Aujourd'hui on privilégie l’implantation de fascines végétales, on utilise des essences comme l’orme, du saule, on peut régénérer la vie végétale. On pense que la protection sera d’elle même naturelle.

Une habitante : je suis riveraine. Les berges , rien ne tient. Sur le terrain des propriétaires, seuls passent les servives d'urgence ; on doit laisser un accès.

B. Leclercq : cette ruelle est publique

R. Losfeld : le propriétaire a des droits permanents jusqu'à la partie médiane.
La propriétaires a l'entretien des berges .
Vous avez le droit de pêcher et de pomper.

Flament : si vous êtes riveraine, vous avez jusqu'à la moitié.
Vous avez des droits

M. Véniat: on a pas vérifier. Savoir de quand date le chemin.

Habitant : le chemein appartenait aux mines après à Usinor.

M. Veniat : aujourd'hui à qui appartient les parcelles ?

Habitant : qui doit faire les travaux ?

G. Flament : le point central : savoir à qui appartient. Si c'est privé, c'est le propriétaire.
En droit public , il y a des aliénations naturelles.
L'origine se retrouve par l'imposition
Si le privé paye pas , le CL peut acquérir le bien ; en aucun cas le syndicat.
On va pas laisser faire n'importe quoi au citoyen.
Demain, le plan de gestion nous permettra d'intervenir.
On peut pas simplement faire des remblais.
Le premier réflexe , si un riverain a un problème, on peut sur sa demande dire la solution .
Mais qui intervient et comment ? C'est pas de notre ressort.
Le propriétaire ne peut pas faire ce qu'il veut.
Le droit de passage : on ne peut pas l'empêcher

A. Pulliat : On peut adresser des mails aux syndicats pour éclairer le comité sur des questions d'ordre techniques.

G. Flament : on ne veut pas casser le trait d'union entre la ville et le syndicat ; passer par Michel Véniat. G. Flament transmettra les éléments de droit à l'habitante riveraine.

M. Véniat : une partie du site est classée Sévésé

G. Flament : autours de la rivière il y a beaucoup d'intervenants, l'agence de l'eau, la pêche, les pompiers, les entreprises classées ...

A. Pulliat : merci de transmettre des éléments au comité citoyen

II – COMMISSION JEUNES

Présidente de l'association ALI « Association de Loisirs et d'Insertion »: Mlle MOHAMMAD Khédidja
L'association s'est déjà réunie à plusieurs reprises.

On a reçu hier le document officiel de la sous-préfecture concernant la création de l'association.

But : moyen de communiquer

Un Stand de l'association et du comité citoyen se tiendra lors du festival des douchynoiseries le 13 juin.

Une artiste qui graffe sera présente sur le stand pour le décorer.

On diffusera le questionnaire jeunes.

Une Carte de membres symbolique à 1 € est disponible pour rejoindre l'association.

L'asso est indépendante. Les actions se feront en fonction de ses adhérents.

Les adhérents de l'association sont poussés à adhérer au Comité Citoyen.

C'est intergénérationnel - Dépasse les séparations.

Une jeune interpelle Mésiqua : Quand vous parlez d'insertion c'est quoi ?

Mésiqua : c'est un travail partenarial avec les différentes institutions de Douchy. L'asso pourra écouter et mettre en relation avec ces différents organismes. Le but pourra être de prendre rendez-vous avec différents interlocuteurs et créer une dynamique.

LE JARDIN COMMUNAUTAIRE

Présentation par les AJONC

« Amis des Jardins Ouverts mais Néanmoins Clôturés »

A. Pulliat : Projet qui est en cours de réalisation sur la commune, financé par la Ville, le Conseil Régional, la CAF, l'Etat, et le Conseil Général.

Projet déjà développé sur Denain , Escaudain, Wavrechain, Rosult , St amand + sur l'agglomération Lilloise.

Volonté d'impliquer les habitants dans une parcelle de leur environnement.

A Moulines – Lille : le 1^{er} jardin communautaire date de 1997 et existe toujours.

Pour nous c'est des projets durables.

Ce sont des projets qui existent encore grâce aux habitants.

On ne fait qu'accompagner au démarrage.

Une charte existe.

D'abord un projet de jardin d'habitants mais aussi jardins naturels.

On sensibilise aux méthodes naturelles sans pesticides, on joue avec la nature.

Ce sont donc aussi des jardins pédagogiques et éducation à l'éco-citoyenneté

Les enfants s'intéressent au jardin.

Projet où ce sont les habitants qui s'organisent pour animer l'espace.

Le jardin est toujours ouvert à tous et aussi ouvert sur le quartier.

On a mis en place une charte où on rappelle ces principes de fonctionnement.

On appelle les habitants : Des habitants Jardiniers.

On tient à ce que les habitants concertés se réunissent pour les décisions à prendre.

C'est un apprentissage participatif.

Habitant: où déterminer l'endroit ?

A. Pulliat : A Douchy, c'est la ville qui au départ a proposé un terrain pour ce type de projet. On en avait 8 au départ et finalement on a trouvé 1 terrain. Un terrain disponible près du centre : Espace près du terrain de boules et près des jardins ouvriers , derrière le boulodrome.

Jardin COMMUNAUTAIRE :

Pour des jardins familiaux , il faut des parcelles de 150 m2 par exemple.

Dans ce projet de jardin, il s'agit d'UNE parcelle globale (non divisée), pour une sensibilisation globale à l'environnement , plutôt qu'un projet personnel.

Tous les habitants jardiniers ont la clé ; on distribue vite 50 clés sur espace de 1000 m2.

On va travailler aussi avec l'associations des jardins familiaux.

Ce Jardin Communautaire sera un support pour faire des fêtes, un projet culturel ...

But : créer des liens et apprendre des gestes éco-citoyens.

On a des marres (18) sur nos jardins .

On a parfois un mur végétal, des constructions végétales, un four (wazemmes).

Le potager, du compost, des toilettes sèches, des ruches, la récupération d'eau, l'abri convivial, tout est décidé collectivement...pour éviter les conflits.

Les AJONC tiendront un stand le dimanche 13 juin au Douchynoiseries.

DIVERS

A. Pulliat : Programme du Mois de Juin.

Le 12 et 13 juin Douchynoiseries, parc Maingoval.

Le dimanche un marché citoyen.

Pourquoi le Comité Citoyen n'irait pas tenir un stand !

Idée de diffuser.

Un tract de la commission cadre de vie pourrait être distribué.

Il faudrait que des gens parmi vous soient d'accord pour participer et représenter le Comité Citoyen sur le stand.

Pour les jeunes , c'est l'occasion de diffuser le questionnaire jeunes.

Je me suis engagée aussi pour le forum des associations.

Michèle veut parler d'un projet atelier d'écriture

Le Service culturel de la porte du Hainaut : Projet Géant vie

Rencontre avec des plasticiens (la pluie d'oiseau) et un écrivain.

Des réunions, partie visite, interview, atelier écriture et atelier arts plastiques.

Juillet – Août : le plasticien et l'écrivain retravaillent à partir des éléments –Travail édition d'un livre et en fin d'année exposition et lecture musicale de la nouvelle qui sera écrite.

On se retrouve mardi prochain à la Médiathèque pour entamer l'atelier d'écriture.

Les réunions seront fixées au fur et à mesure

1^{er} réunion : mardi 18 à 18 h à la médiathèque

Compte-Rendu lu par GL : approuvé

Prochaine réunion : le lundi 20 septembre à 17 h 30

Prochains Animateurs : Jocelyne DEGRES et Mésiqua BELHI